

# DÉCOUVREZ LA BIODIVERSITÉ DE LE RHEU

Atlas de la Biodiversité de Chavagne, Le Rheu, Mordelles (2023 - 2026)





# Le mot de la mairie

La biodiversité est une richesse essentielle de notre territoire. Elle façonne nos paysages, et contribue directement à notre qualité de vie. Pourtant, elle est aujourd'hui fragilisée par de multiples pressions : artificialisation des sols, changement climatique, évolution des usages.

La réalisation de cet Atlas de la biodiversité intercommunal marque une étape importante de notre engagement. Fruit d'un travail collectif sur trois communes associant élus, partenaires scientifiques, associations et habitants, il nous offre une meilleure connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels qui composent notre territoire. Les inventaires naturalistes menés ont permis de révéler une biodiversité parfois méconnue, souvent remarquable.

Au-delà du constat, cet Atlas met en lumière les enjeux de préservation et de reconquête de la biodiversité, en lien étroit avec les dynamiques d'aménagement et d'agriculture. Il esquisse également un plan d'actions, destiné à guider nos choix futurs et à intégrer la biodiversité au cœur de nos politiques publiques.

Ce document se veut avant tout un outil de partage et de mobilisation. Chacun, à son échelle, peut contribuer à la préservation du vivant. Ensemble, nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures un territoire vivant, résilient et accueillant. Nous souhaitons que cet Atlas soit une source d'inspiration et un point d'appui pour construire collectivement un avenir respectueux de notre biodiversité.

*M. LAIZE Vincent, Conseiller municipal délégué en charge de la transition écologique*



# Sommaire

« Biodiversité » : de quoi parle-t-on ?	4
Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?	4
L'Atlas de Chavagne, Le Rheu, Mordelles	5
Les sciences participatives citoyennes	6
Le territoire de Le Rheu	7
L'évolution du territoire	8
Les espaces naturels remarquables	9
Le milieu forestier	10
Le milieu bocager	11
Les milieux ouverts - Prairies permanentes	12
Les milieux ouverts - Parcelles cultivées	14
Les milieux humides	15
Les milieux aquatiques	16
Le milieu urbain	18
Les continuités écologiques	20
Comment agir dès maintenant ?	22
Les grandes lignes du plan d'actions	23



# « Biodiversité » : de quoi parle-t-on ?

La biodiversité, c'est tout simplement la richesse et la variété du vivant : la diversité des écosystèmes (forêts, prairies, zones humides...), des espèces (plantes, animaux, champignons) mais aussi la diversité génétique à l'intérieur de chaque espèce. Elle englobe également toutes les interactions entre les êtres vivants et avec leurs milieux.

Elle émerveille par sa beauté, mais **elle nous rend aussi d'innombrables services indispensables** :

- Approvisionnement : par la production d'oxygène, d'eau, de nourriture, de bois, de combustible, de plantes médicinales...
- Régulation : purification de l'eau, amélioration de l'air, protection contre les inondations, stockage du carbone, régulation du climat...
- Socioculturels : loisirs en pleine nature, découvertes, inspirations, émotions...
- Support : fertilité des sols, pollinisation, lutte naturelle contre les ravageurs, production de biomasse...



Mésange bleue | Jackie Gaborit

**Notre patrimoine vivant est sous pression** : destruction et fragmentation des habitats, surexploitation des ressources, changement climatique, pollutions et espèces invasives provoquent ce que les scientifiques considèrent aujourd'hui comme la sixième période d'extinction massive. Protéger la biodiversité n'est pas réservé aux chercheurs ou aux élus ; c'est l'affaire de chacun d'entre nous.



Grande sauterelle | Jackie Gaborit

# Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité ?

Un Atlas de la Biodiversité interCommunal (ABC) est une démarche permettant de mieux connaître le patrimoine naturel pour mieux le préserver.

Les objectifs :

- Mieux connaître la biodiversité du territoire
- Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs de la commune (élus, citoyens, associations, entreprises...)
- Faciliter la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques locales
- Élaborer un plan d'actions opérationnel

Un ABC, c'est donc un **outil de connaissance, mais aussi de mobilisation et d'action collective** pour construire un territoire plus respectueux du vivant.



# L'Atlas de Chavagne, Le Rheu, Mordelles

La commune de Le Rheu a été lauréate pour la réalisation d'un ABC aux côtés des communes de Chavagne et Mordelles. Ce projet est soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, la région Bretagne et le département d'Ille-et-Vilaine. Il s'étale sur trois années, de juillet 2023 à juin 2026, et se décline ainsi :

Les habitants ont contribué par la remontée d'observations, par la participation aux animations, et par l'élaboration du plan d'actions.

**Merci à tous !**

Actions de sensibilisation et de mobilisation : animations grand public, scolaires, tout-petits et aînés, expositions, spectacles, etc.

Compilation des données  
naturalistes existantes  
(habitats - faune - flore)

Inventaires naturalistes pour  
compléter les données

Diagnostic écologique et  
identification des enjeux

Élaboration collective d'un  
plan d'actions concerté

Bourdon terrestre | Jackie Gaborit



À Le Rheu, ont eu lieu des inventaires concernant :

- Flore des plans d'eau, haies et boisements
- Amphibiens des mares
- Invertébrés : libellules et demoiselles, papillons de nuit, recherche du Pique prune et Grand capricorne
- Recherche de la Loutre d'Europe et du Campagnol amphibie

Enjeux de :

- Connaissance
- Préservation et gestion
- Restauration et aménagements
- Sensibilisation et mobilisation

Crapaud | Jackie Gaborit



# Les sciences participatives citoyennes

Les habitants ont activement participé à l'amélioration des connaissances naturalistes et à la collecte de données sur la faune et la flore sur le territoire communal grâce à différents programmes :

- Carré pour la biodiversité, petits espaces de nature sans intervention humaine dans les jardins et espaces verts
- Cartes postales « Wanted / Recherché »
- Comptage des nids d'hirondelles et de martinets dans les bourgs
- Mission Hérisson, relevé des passages de hérissons dans un tunnel à empreintes
- Nuit des Dragons, comptage nocturne annuel des salamandres tachetées
- Observatoire Agricole de la Biodiversité : protocoles à destination des agriculteurs à réaliser sur leur ferme

- Partage spontané d'observations sur iNaturalist.org (projet Atlas de Biodiversité Communale Chavagne Le Rheu Mordelles)
- POP'Reptile, suivi annuel des populations de reptiles
- Spipoll, suivi photographique des insectes pollinisateurs
- Suivi des amphibiens



Grenouille brune | Karim Lazreq



Chenille machaon | Jackie Gaborit



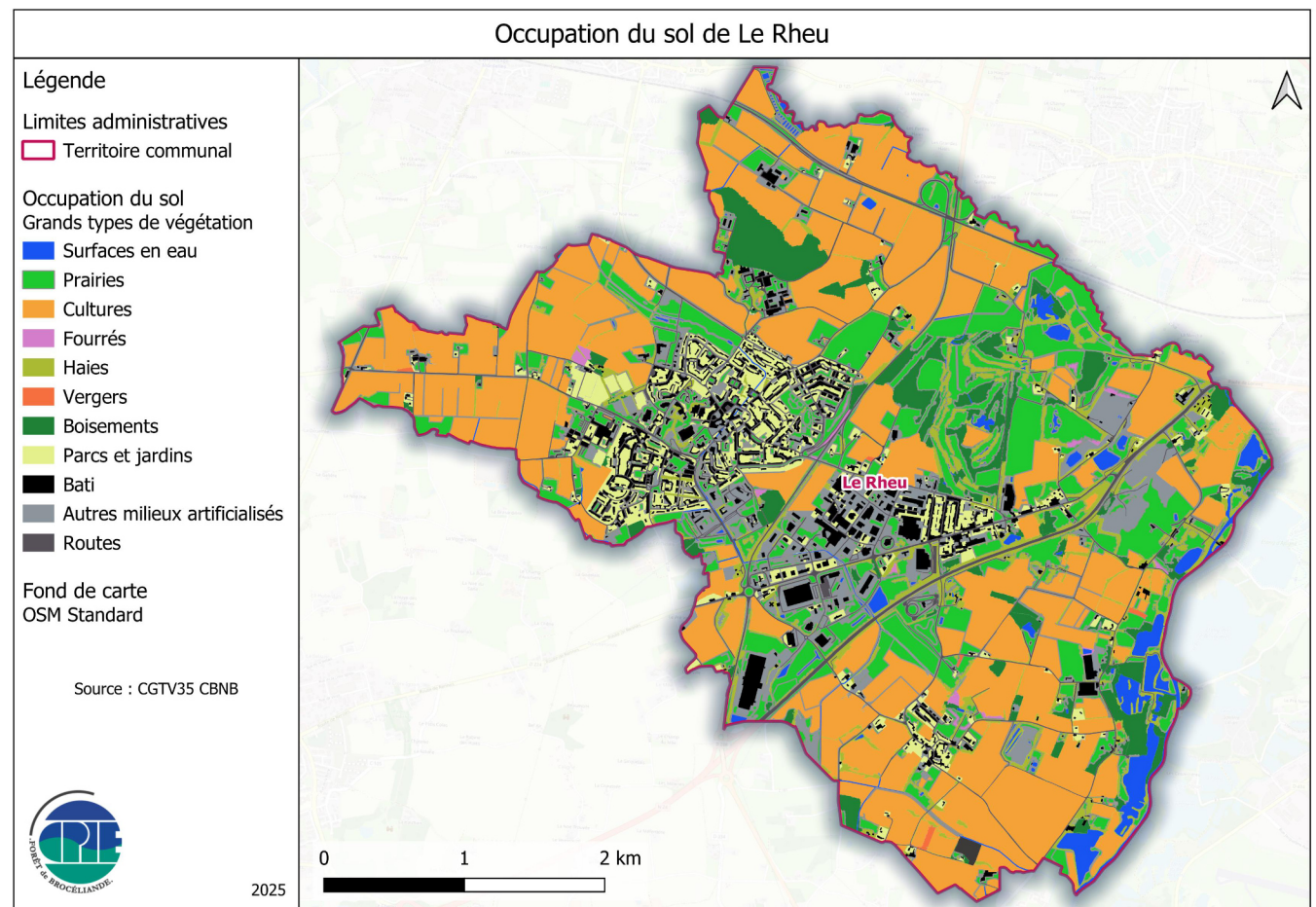
# Le territoire de Le Rheu

Le territoire de Le Rheu, d'une surface de 1914 ha (19 km<sup>2</sup>), est composé de 2/3 de surfaces agricoles, 1/6 d'emprise urbaine et 1/6 de milieux naturels.

Ce territoire accueille aujourd'hui plus de 1600 espèces animales et végétales identifiées, et d'autres restent certainement à découvrir... Certaines seront sans doute amenées à disparaître localement et d'autres arriveront des territoires voisins.

Parmi les espèces présentes, certaines sont dites « patrimoniales », c'est-à-dire qu'il s'agit d'une espèce protégée, menacée, rare ou ayant un intérêt scientifique ou culturel. Vous en trouverez des exemples emblématiques disséminés dans les pages de ce livret.

+ **1600**  
Espèces animales  
et végétales



Plans d'eau, cours d'eau et berges 3,7%

Fourrés 0,3%

Vergers 0,1%

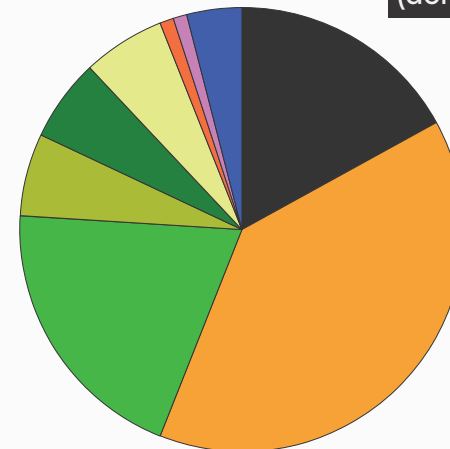
Parcs et jardins 5,7%

Boisements 6,5%

Haies et talus 6,7%

Prairies 20,7%

Milieux artificialisés  
(dont bâti et routes) 17,1%



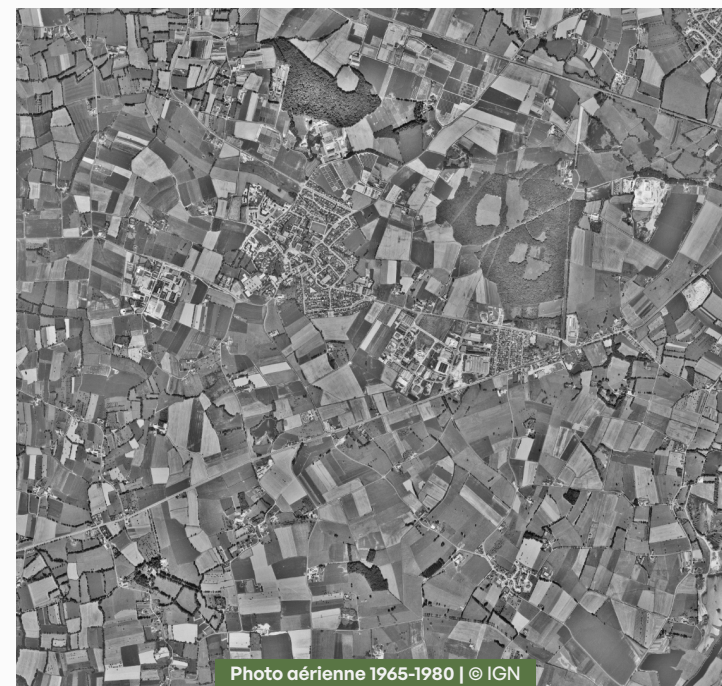
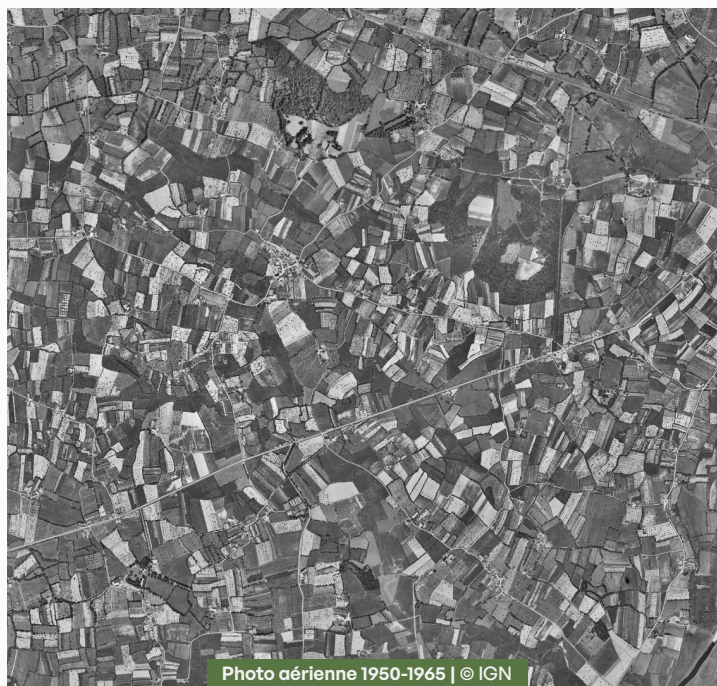
Cultures 39,2%



# L'évolution du territoire

Le territoire communal a beaucoup évolué au cours des 75 dernières années :

- L'étalement du bourg, sous forme de zones pavillonnaires, industrielles et commerciales
- L'aménagement de la RN 24 et de ses échangeurs
- Le remembrement et l'agrandissement des parcelles agricoles
- La disparition des haies et vergers
- Le reboisement de certaines parcelles
- L'apparition des étangs, entre autres issus de l'exploitation des gravières

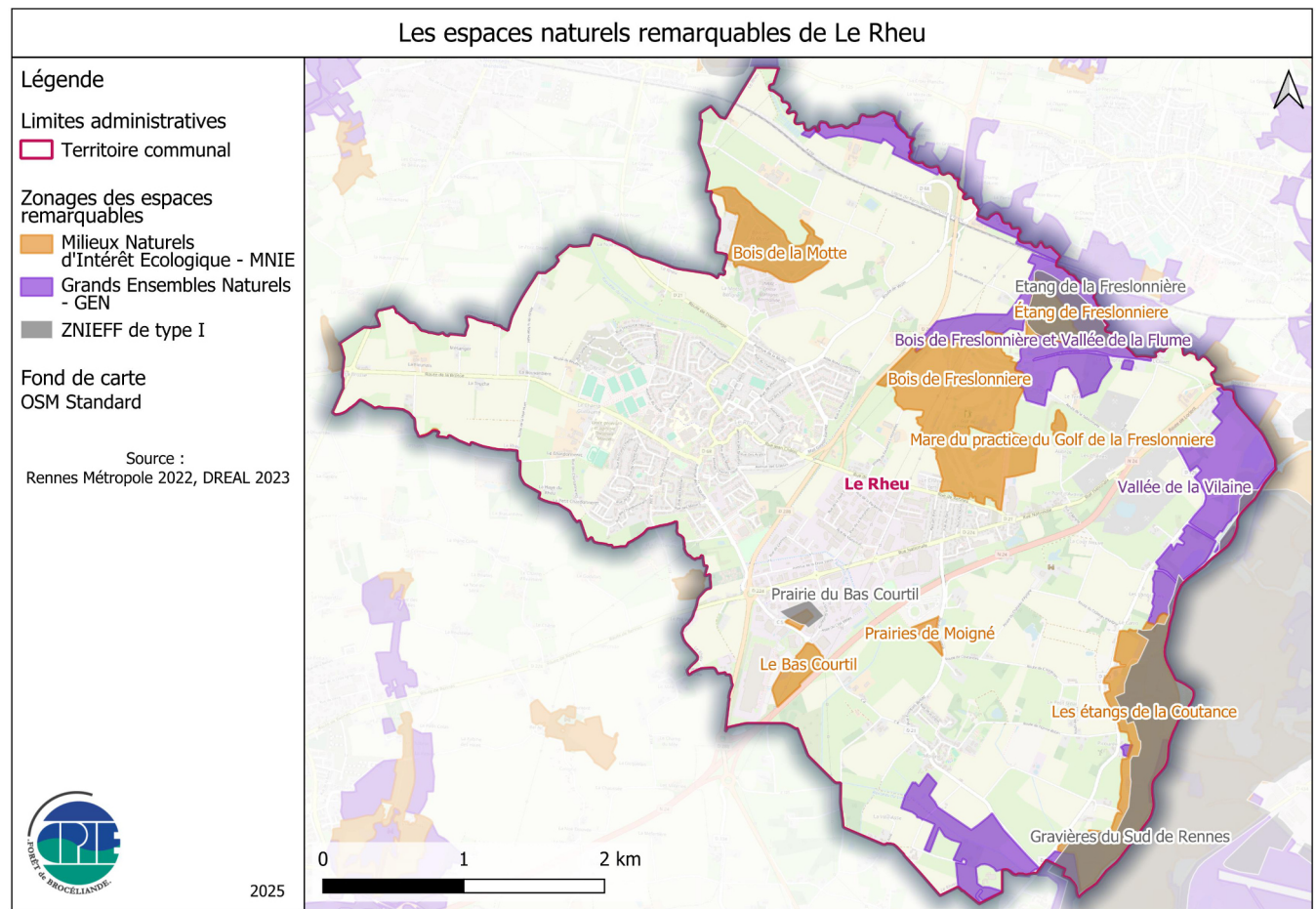


Pour constater l'évolution du territoire communal depuis les années 50, rdv sur [remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr)



# Les espaces naturels remarquables

À Le Rheu, 11 espaces sont déjà identifiés comme des espaces d'intérêt pour la biodiversité. Ils sont répartis en trois catégories même si certains sites en cumulent deux différentes.



Espaces naturels remarquables		Pourquoi sont-ils spéciaux ?	Et à Le Rheu ?
Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)		Espaces reconnus pour leur fonctionnalité écologique et la présence d'espèces patrimoniales	3 ZNIEFF, soit 80 ha
« Trame Verte et Bleue » du Pays de Rennes	Milieux Naturels d'Intérêt Écologique (MNIE)	Réservoirs de biodiversité strictement protégés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes	7 MNIE, soit 187 hectares
	Grands Ensembles Naturels (GEN)	Espaces relais pour la biodiversité, identifiés à l'échelle du Pays de Rennes	2 GEN, soit 146 ha

# Le milieu forestier

Une forêt variée, c'est une forêt vivante.

Plus une forêt est variée dans sa structure – avec des arbres d'âge et de hauteurs différents, des fourrés, des clairières, des zones d'ombre et de lumière – plus elle est accueillante pour la biodiversité.

Les arbres âgés présentent de précieuses cavités, et le bois mort devient un véritable réservoir de vie. Cavités et troncs creux servent de niches et d'abris renforçant ainsi l'importance de préserver ces arbres. Quant au bois mort, plus d'un tiers des espèces forestières dépendent de lui ! Il abrite des mousses, lichens et champignons, mais aussi une multitude d'insectes et autres invertébrés qui s'y nourrissent, s'y cachent et s'y reproduisent. Ces derniers, à leur tour, nourrissent araignées, carabes, oiseaux, ou encore chauves-souris.



*Mycena inclinata* | Vera Lorenzetti

Les milieux forestiers sont dispersés sur la commune de Le Rheu. Les plus grandes surfaces forestières d'un seul tenant sont le Bois de la Motte et l'ensemble boisé du golf de la Freslonnière. Quant aux plus petites surfaces, elles trouvent parfois appui aux berges d'un étang, ou sont associées à un manoir ou à une ferme.



Escargot des bois | Thierry L'Hommeau



Bryophytes et lierre | Thierry L'Hommeau



Pic épeiche mâle | Karim Lazreq

Le saviez-vous ?

Sa femelle n'a pas de tâche rouge à l'arrière du crâne.



Sous-bois | Benoît Dujol (Bretagne Vivante)



Salamandre | Jackie Gaborit

# Le milieu bocager

Le bocage est un paysage agricole formé d'une mosaïque de champs et de prairies bordés de haies. Ce patrimoine continue aujourd'hui de disparaître, à cause du dépérissement et du non renouvellement des arbres, d'entretiens trop sévères voire même d'arrachages, parfois nécessaires.

Pourtant, les haies rendent de nombreux services : elles protègent du vent et du soleil, favorisent l'infiltration de l'eau, limitent l'érosion et le ruissellement, enrichissent le sol et stockent du carbone. En fournissant du bois et des fruits, elles offrent abri et nourriture à la biodiversité et servent de corridors écologiques, facilitant les déplacements des espèces. Préserver et entretenir les haies de manière adaptée, c'est donc protéger à la fois nos terres agricoles, nos paysages et la biodiversité.

**Le Rheu jouit de 100km linéaire de haies. A part quelques anciennes rabines remarquables, et jeunes haies, ce maillage de haies est considéré comme « relictuel » et en mauvais état. L'enjeu est de permettre le renouvellement des haies existantes et de replanter de nouvelles haies.**

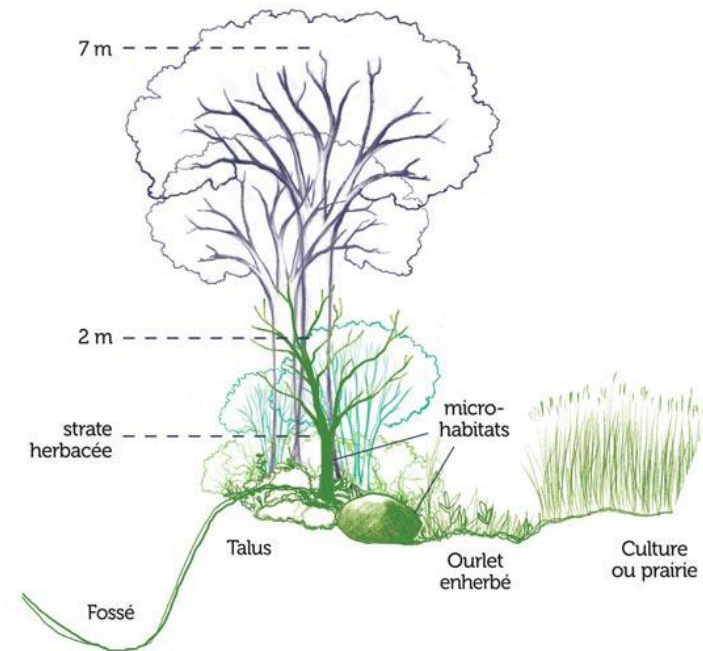
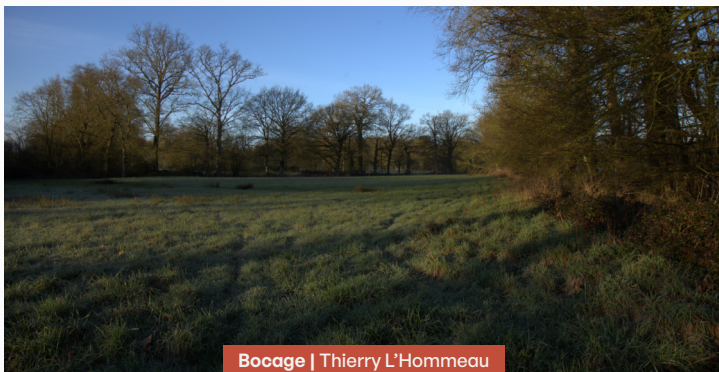


Schéma d'une haie | Dossier OEB n°13 (Mai 2018)



Bocage | Thierry L'Hommeau



Chouette Hulotte | Karim Lazreq

## Le saviez-vous ?

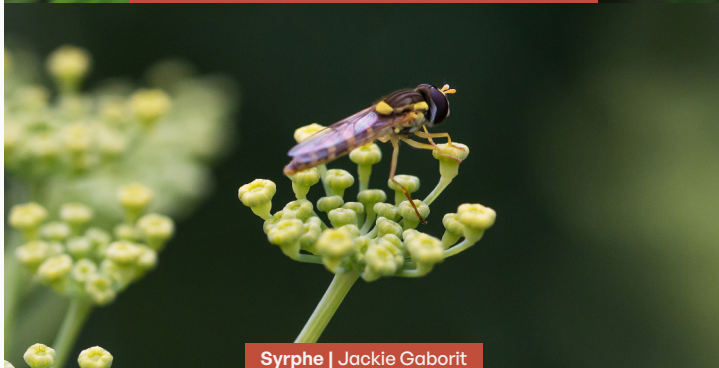
Ses petits quittent le nid avant de savoir voler.

Ils passent plusieurs semaines à terre ou perchés sur des branches basses.

Tout est normal, leurs parents veillent !



Géranium « Herbe à Robert » | Thierry L'Hommeau



Syrphe | Jackie Gaborit



Verdier d'Europe | Jackie Gaborit



Ecureuil roux | Karim Lazreq

# Les milieux ouverts - Prairies permanentes

Les prairies de Le Rheu sont essentiellement mésophiles, c'est-à-dire ni humides (comme dans les fonds de vallons), ni sèches (comme sur les landes).

La richesse des prairies dépend fortement des pratiques agricoles :

- Prairies pâturées par le bétail : le pâturage est favorable à la biodiversité locale à condition qu'il ne soit pas trop intense
- Prairies fauchées : plus les fauches sont espacées, plus la flore sauvage a le temps de s'intégrer dans la prairie et d'y attirer la faune locale
- Prairies temporaires : semées et amendées, elles se rapprochent plus des parcelles cultivées et sont peu diversifiées



Prairie | Thierry L'Hommeau



Zygène | Thierry L'Hommeau

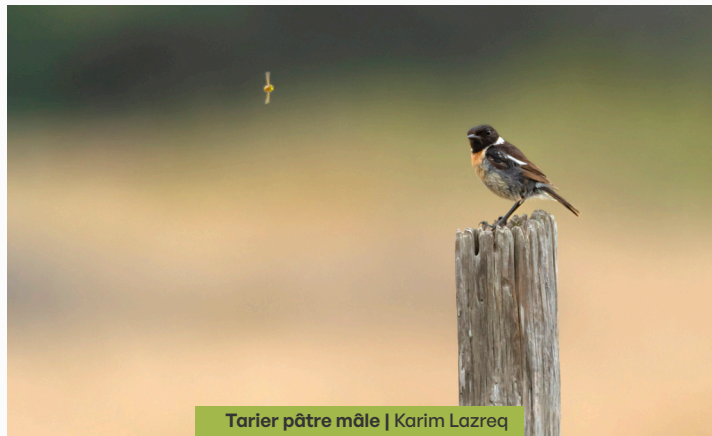
Les prairies naturelles (permanentes et anciennes) ont fortement régressé ces dernières décennies. Tant et si bien que la biodiversité de ce type de milieu trouve aujourd'hui refuge au sein des délaissés routiers et des espaces verts permanents peu fauchés.

Les prairies dites « maigres » se développent sur des sols pauvres en substances nutritives. Cette pauvreté nutritive exclut les espèces les plus communes et laisse la place à une flore plus spécifique.





Criquet | Jackie Gaborit



Tartre pâtre mâle | Karim Lazreq



Araignée sur Marguerite | Karim Lazreq



Orchis Brûlé | Hans Hillewaert

À Le Rheu, la prairie du Bas Courtil est remarquable pour ses orchidées, notamment l'Orchis Grenouille et l'Orchis Brûlé. Bien que de plus en plus rares, il existe des orchidées bretonnes. Elles sont liées aux prairies naturelles anciennes et sont accompagnées d'une flore diversifiée. Les orchidées repoussent chaque année à partir d'un bulbe et ne peuvent pas survivre au travail du sol. Ainsi, le maintien des prairies anciennes est absolument nécessaire à leur préservation.



Orvet fragile | Jackie Gaborit

Le saviez-vous ?

L'Orvet est un lézard sans patte (dit lézard apode), et non un serpent !

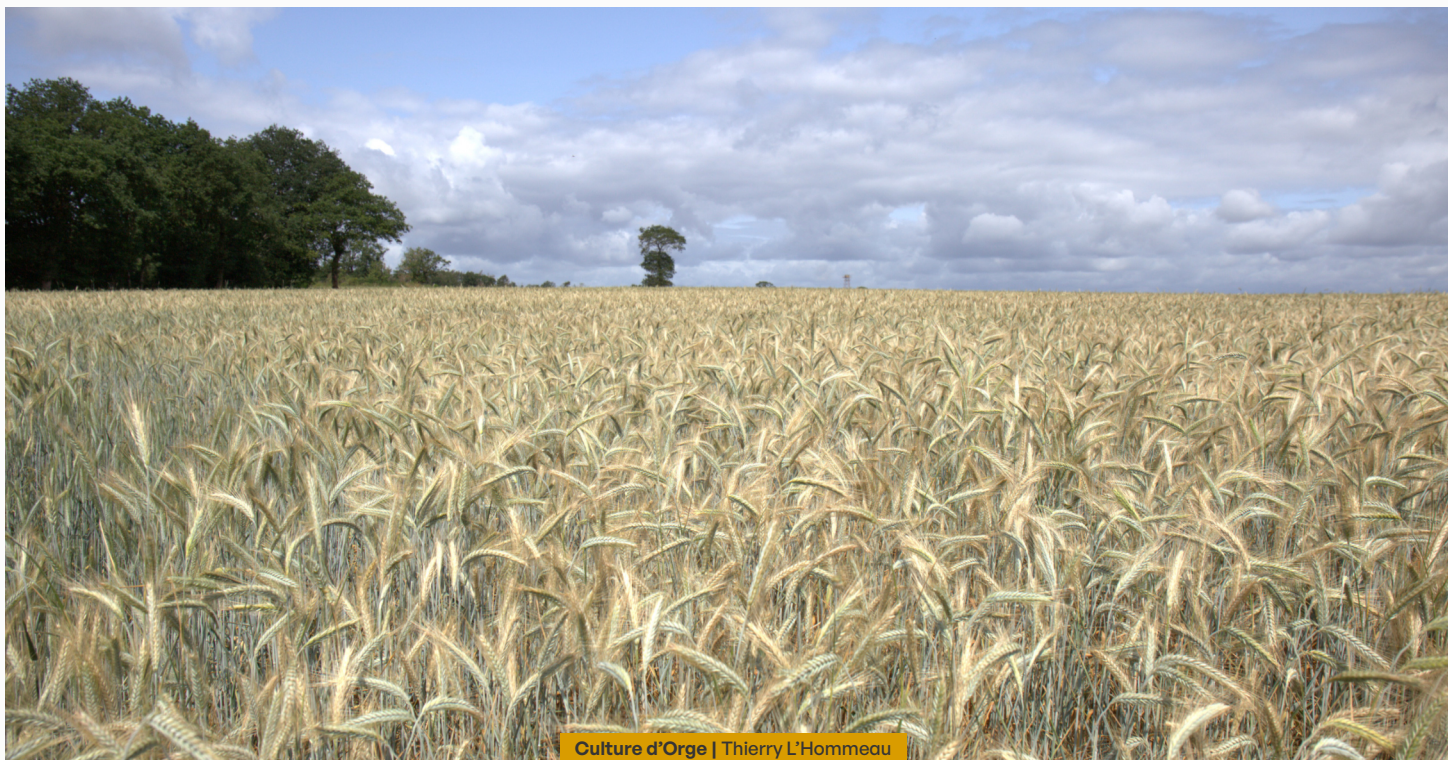


Orchis Grenouille | Allefant

# Les milieux ouverts - Parcelles cultivées

Environ 40 % du territoire communal est occupé par des cultures (blé, maïs, colza, luzerne, maraîchage, etc.). Ces parcelles agricoles forment, avec les prairies, un vaste réseau de milieux ouverts pouvant accueillir des espèces de plaines.

Aujourd'hui les champs sont « travaillés » plusieurs fois par an, ce qui ne permet pas le maintien de ces espèces de plaine. Quant au reste de la faune, il ne peut fréquenter ces milieux qu'à condition d'être à proximité de milieux naturels. Le maillage des bordures de champs, herbacées ou buissonnantes, des fossés, des mares, des haies et petits boisements montre alors tout son intérêt.

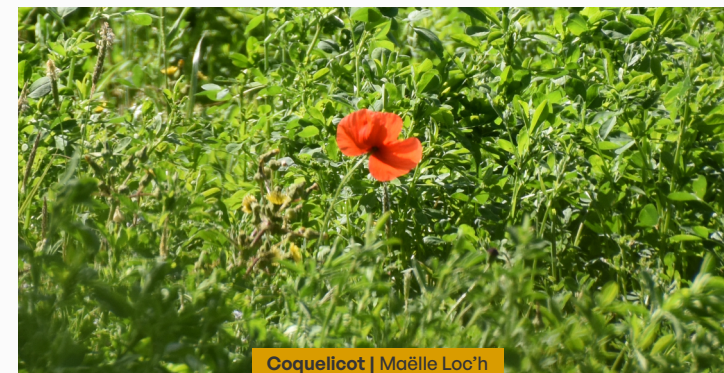


Culture d'Orge | Thierry L'Hommeu

Ces parcelles hébergent aujourd'hui une flore commune mais peuvent encore accueillir des plantes messicoles (plantes habitant les moissons et dépendantes d'un travail superficiel du sol). Elles sont considérées comme des « mauvaises herbes », ce qui a participé à leur déclin. Elles sont devenues tellement rares qu'un Plan National d'Actions leur est consacré.

**Le sol n'est pas qu'un support pour les plantes : il est vivant et grouille d'organismes variés.**

**« Il y a plus d'organismes vivants dans une cuillère à soupe de sol qu'il n'y a de personnes sur terre. » (FAO, 2015)**



Coquelicot | Maëlle Loc'h



Turricule de ver de terre

# Les milieux humides

Les zones humides sont des milieux gorgés d'eau pendant toute ou partie de l'année. Sur notre territoire, elles peuvent se présenter sous forme de prairies, de friches ou de bois. En plus de jouer un rôle majeur dans la gestion de la ressource en eau, limitant à la fois les crues et les sécheresses, ces milieux comptent parmi les écosystèmes les plus riches et diversifiés de la planète, accueillant une exceptionnelle variété d'espèces animales et végétales.



Mais ces zones humides disparaissent à grande vitesse : selon l'IPBES\*, 87% d'entre elles ont disparu entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, et leur perte aujourd'hui est trois fois plus rapide que celle des forêts. En France, la moitié de ces milieux a été détruite entre 1960 et 1990 selon le Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques. Cette régression alarmante est essentiellement due aux activités humaines.



À Le Rheu, les zones humides recouvrent aujourd'hui une surface de 137 ha, ce qui représente 7 % de la surface communale. 88 % d'entre elles sont des prairies, 7 % sont des bois et 5 % sont mises en cultures.



**Le ruisseau du Lindon a été reméandré en amont du Jardin du Passe-Temps (quartier Trémelière). Ces travaux visent à rendre son lit naturel au cours d'eau et à le replacer dans sa zone humide naturelle. Il s'agit d'une première étape pour la restauration de cet écosystème.**

\*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

# Les milieux aquatiques

Les milieux aquatiques sont notamment représentés par les cours d'eau. Leurs berges sont par endroit bordées de haies et de bosquets, et sont alors appelées « ripisylves ».

Le Rheu est bordée à l'est par la vallée de la Vilaine, au nord par celle de la Flume, et se voit traverser du nord-ouest au sud-est par le ruisseau du Lindon. Le ruisseau de Lessard, marquant la limite communale sud, rejoint le Lindon sur le secteur des Acquêts.

Les milieux aquatiques d'eau stagnante sont représentés par les étangs de pêche et de

loisirs, notamment ceux constitués à partir des anciennes gravières de Rennes, ainsi que par les mares dispersées sur le territoire.

Bien que souvent méconnues ou oubliées, les mares sont de véritables réservoirs de biodiversité et jouent un rôle écologique essentiel. Riches en faune et en flore, elles constituent des lieux de reproduction, d'alimentation et d'abri pour toutes sortes d'animaux : de l'insecte qui s'y reproduit au grand mammifère qui s'y abreuve. Qu'elles soient isolées ou intégrées à un réseau, elles sont précieuses : les mares isolées offrent un refuge bienvenu et protègent contre maladies et espèces invasives, tandis que les réseaux favorisent les échanges entre habitats et le maintien des populations.





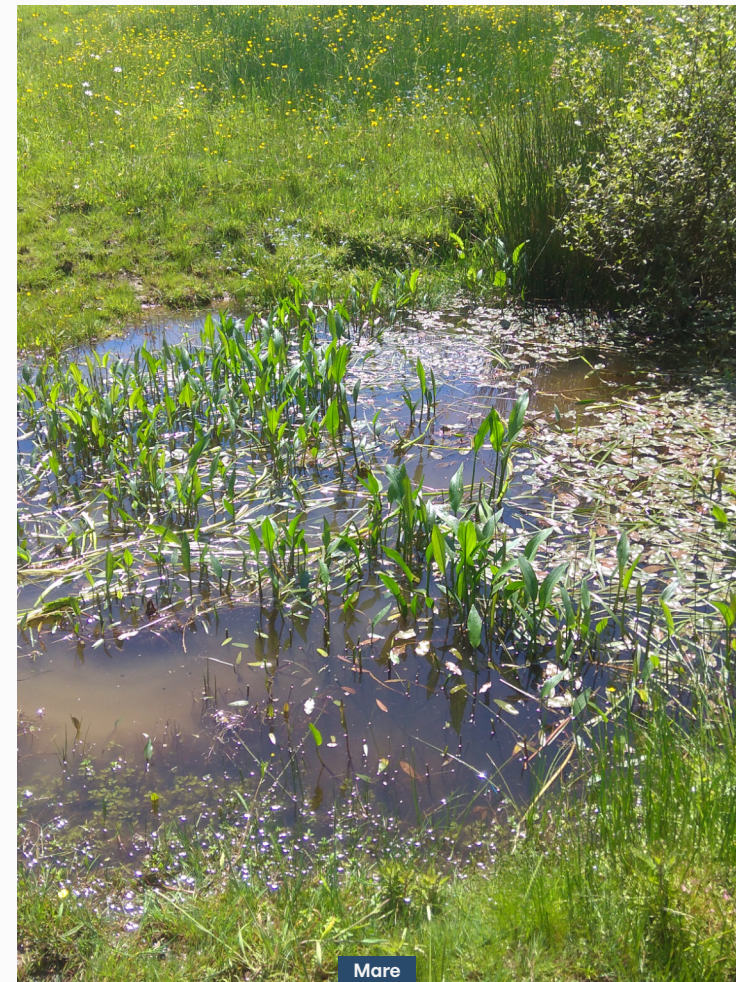
Triton alpestre



Couleuvre à collier | Thierry L'Hommeau



Libellule Fauve | Thierry L'Hommeau



Mare



Martin pêcheur | Karim Lazreq



Anguille d'Europe | F Melki



Loutre d'Europe | Karim Lazreq

**Le saviez-vous ?**  
Complètement inoffensive pour l'humain et excellente nageuse, elle se nourrit presque exclusivement d'amphibiens.

# Le milieu urbain

Le milieu urbanisé est composé de parcs et jardins enherbés, parfois arborés, de friches urbaines, et d'une importante densité de bâti et de routes.

Dans cet environnement particulier, certains animaux ont su s'adapter, trouver des gîtes dans les anfractuosités du bâti et du parc arboré urbain, se nourrir dans les jardins, les parcs et sur les bords de routes.

En ville, deux types de flore se côtoient : la flore ornementale implantée et la flore spontanée. Cette dernière est capable de pousser dans des conditions impressionnantes, parfois à même les fissures du béton. Qu'elle soit spontanée ou implantée, tant qu'elle est issue d'espèces locales, elle sera favorable à la biodiversité.

La capacité d'accueil du milieu urbain est conditionnée par sa gestion. Une gestion différenciée permet d'adapter l'entretien aux usages réels du lieu et donc de maintenir des espaces entretenus plus extensivement, plus favorables à la biodiversité.

Parmi les pratiques d'entretien des espaces néfastes à la biodiversité, nous pouvons citer :

- Tondre trop fréquemment la pelouse
- Planter des haies d'une seule espèce (Laurier palme, Thuya, ou encore Cyprès par exemple)

Au contraire, une haie champêtre constituée d'essences locales diversifiées assurera gîte et couvert. Les arbres morts et / ou avec cavités peuvent accueillir champignons, mousses, lichens, invertébrés et leurs prédateurs ainsi que diverses nichées ou visiteurs (écureuils et chauve-souris pour n'en citer que deux). Des tas de branchages ou de pierres, et une pelouse un peu folle peuvent également accueillir nombre d'espèces au jardin.



Paon du jour | Thierry L'Hommeau



Hirondelle des fenêtres | Karim Lazreq

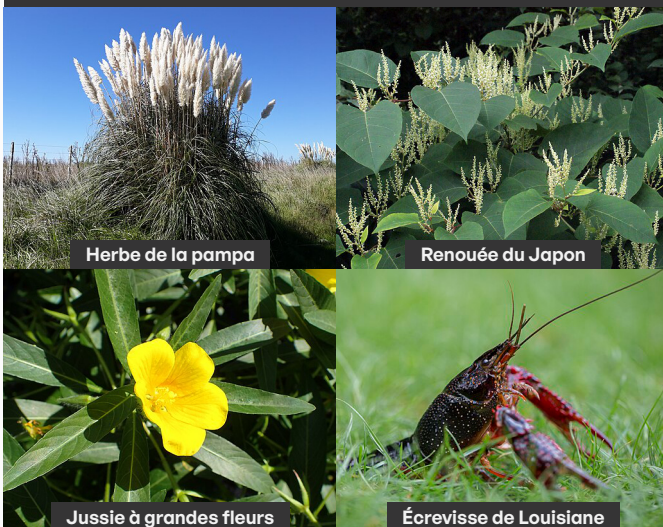
## L'éclairage artificiel

La biodiversité urbaine subit, comme nous, la pollution lumineuse qui modifie l'alternance naturelle entre le jour et la nuit. Cette perturbation, causée par l'éclairage artificiel, a un effet néfaste non négligeable sur les êtres vivants, incluant les humains, les animaux et les végétaux.

## Les espèces exotiques envahissantes

Une attention particulière doit être apportée aux espèces exotiques envahissantes dont les incroyables capacités de dispersion leur permettent de rapidement coloniser de nouveaux milieux. Ces plantes et animaux sont introduits par l'Homme sur de nouveaux territoires, volontairement ou par accident. Ces espèces rentrent directement en concurrence avec la biodiversité locale et la menacent. Des chantiers de lutte peuvent être organisés pour limiter leur propagation voire les détruire.

Parmi elles : Herbe de la pampa, Renouée du Japon, Jussie, Crassule de Helms, Écrevisse de Louisiane, Tortue de Floride, ...



## Le Rheu met d'ores et déjà en place :

- Gestion différenciée des espaces verts
- Fauche tardive sur 9ha
- Éco-pâturage
- Extinction de l'éclairage public en cœur de nuit
- Jardins familiaux
- Plantation de vergers
- Massifs fleuris avec des espèces vivaces mellifères
- Débâchage progressif des massifs

- Création d'un abri à hérisson et d'un hibernaculum sur l'allée du Lotier
- Chemins et allées renommés avec des noms de végétaux



# Les continuités écologiques

Une continuité écologique désigne un ensemble de milieux naturels reliés entre eux, permettant aux plantes et aux animaux de se déplacer, se nourrir, se reproduire et se reposer. Ces passages et connexions sont essentiels pour assurer le cycle de vie des espèces et maintenir la biodiversité sur tous les types de milieux.

Il existe des continuités écologiques terrestres (« Trame verte »), aquatique (« Trame bleue »), et à la frontière des deux mondes (« Trame turquoise »). La « Trame noire », quant à elle, concerne le maintien des continuités écologiques nocturnes en l'absence d'éclairage artificiel. Chacune de ces trames concernent des espèces animales et végétales différentes.

Les continuités écologiques peuvent être perturbées par des aménagements humains, qui limitent ou empêchent la libre circulation des espèces.

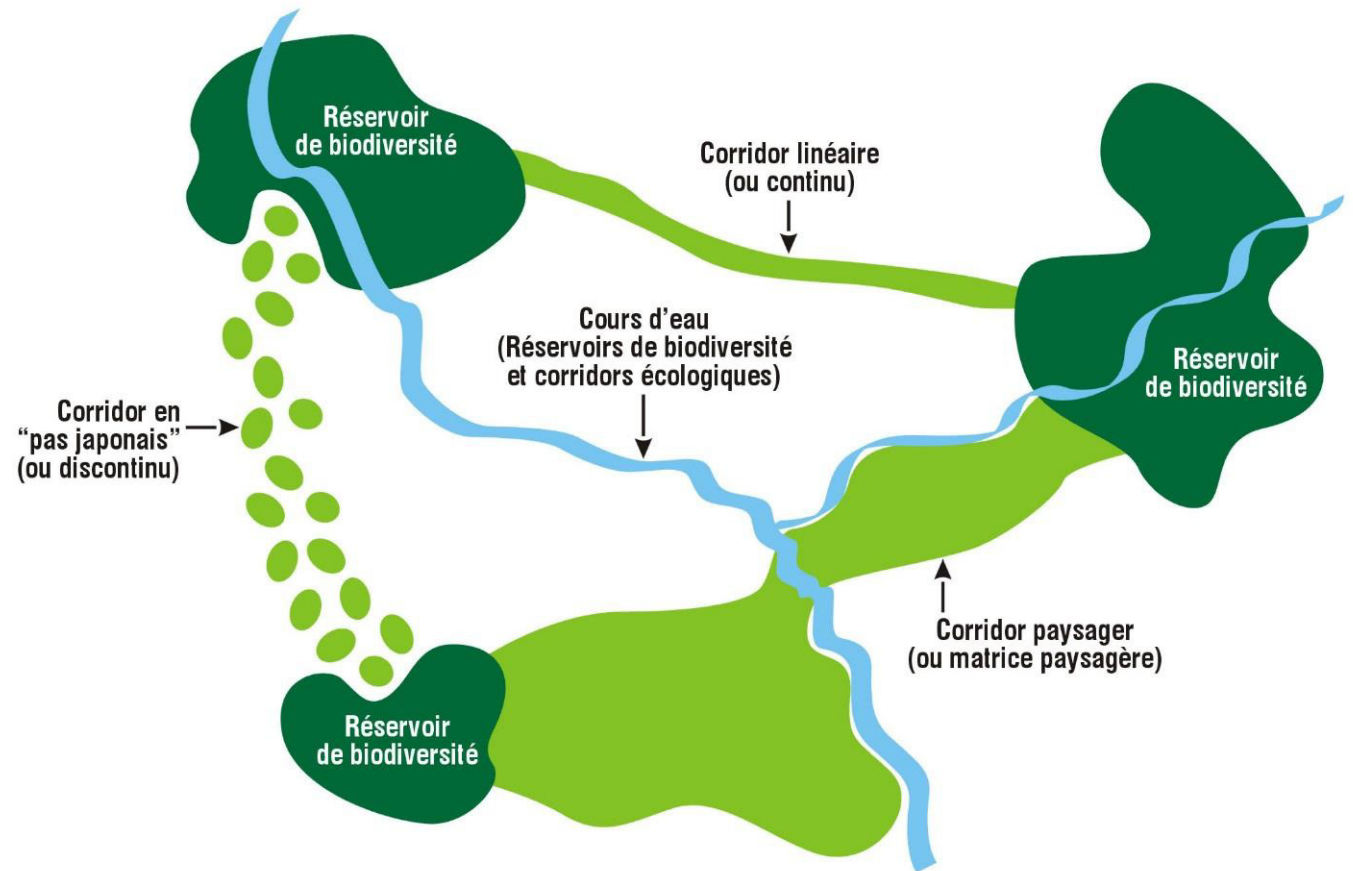


Schéma des continuités écologiques - « Définition de la Trame Verte et Bleue » | Théma Environnement

Au cours de l'Atlas, trois continuités ont été étudiées : verte - arborée (bois et haies), turquoise (mares, plans d'eau, zones humides, bois, haies), bleue (cours d'eau, plans d'eau, zones humides) et sont représentées schématiquement en page 21.

Une continuité prairiale serait également tout à fait pertinente à étudier. Toutefois, cela pose des questions méthodologiques et n'a pas pu être cartographié durant l'Atlas. Il serait également intéressant de se pencher sur la trame noire puisque Le Rheu subit globalement un niveau de pollution lumineuse significatif, notamment sur les secteurs Croix Verte et Landes d'Apigné.




# "Trame Verte et Bleue" de Chavagne, Le Rheu et Mordelles

## Légende

Limites administratives

 Communes de l'atlas

 Aire d'étude

Continuités écologiques

"Trame Verte boisée"

Représentation fonctionnelle

 Coeur de la continuité

 Extrémités de la continuité

"Trame turquoise"

Représentation fonctionnelle

 Coeur de la continuité

 Extrémités de la continuité

"Trame Bleue" structurelle

 Cours d'eau

 Plans d'eau

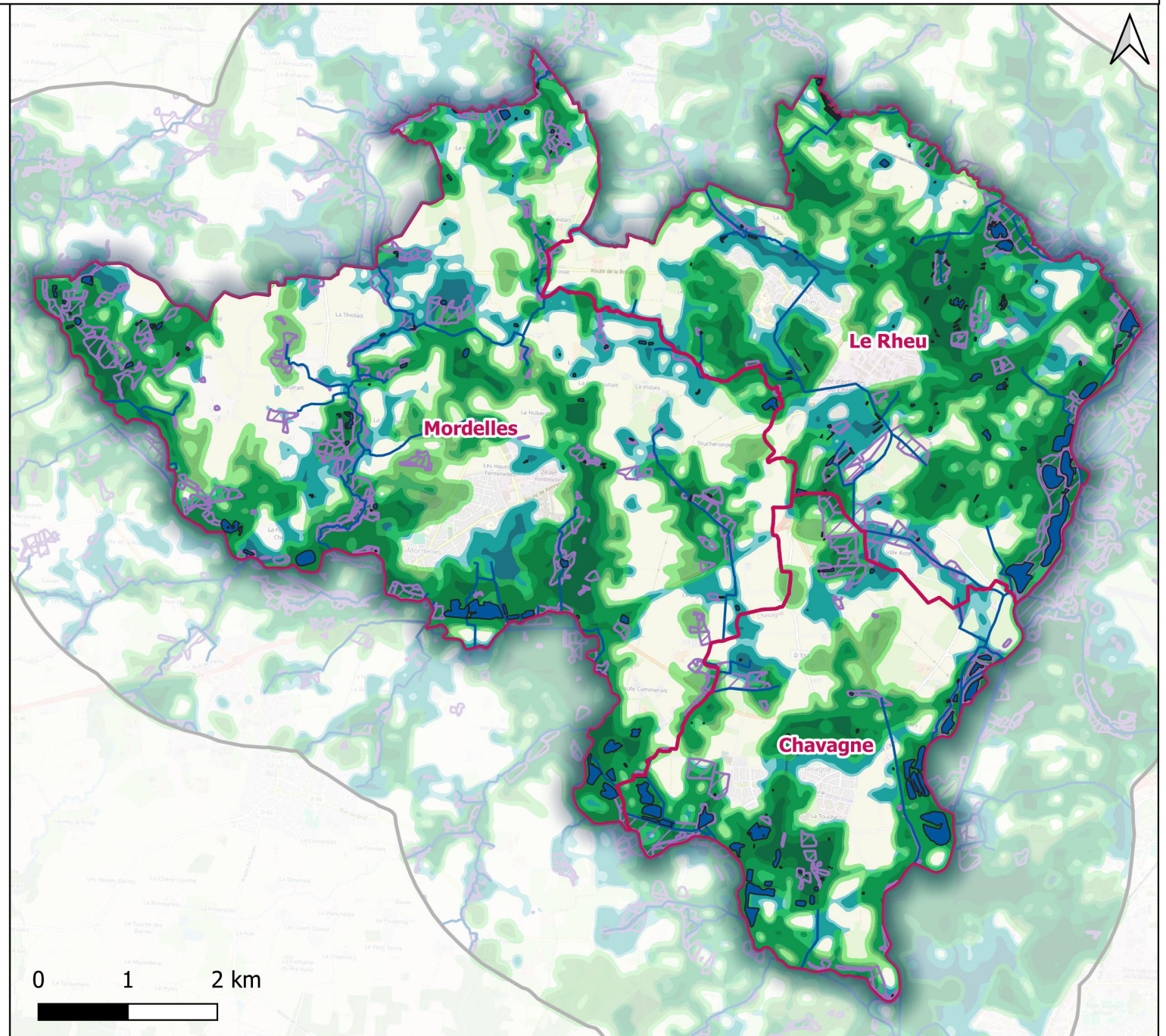
 Zones humides

Remarque : la trame verte est superposée à la trame turquoise.  
Attention aux biais de lecture.

Sources : DDTM 35, INPE, BD TOPO®



2025



# Comment agir dès maintenant ?

Pour agir collectivement, tenez-vous informés auprès de votre mairie des chantiers en cours. Il y aura peut-être besoin d'aide pour planter ou entretenir une haie, pour aller compter les salamandres ou les nids d'hirondelles, pour renforcer les rangs du comité « Biodiversité »...

**Limiter les tontes et les tailles : réduisez-les entre avril et septembre**

**Choisir des plantes locales et variées : préférez les espèces non allergènes, mellifères ou à baies, utiles aux pollinisateurs et aux oiseaux.**

**Recycler les déchets verts : transformez-les en paillage ou en haies sèches (branches <10 cm).**

**Pailler plutôt que bâcher : utilisez du paillage organique ou des couverts végétaux pour protéger vos sols.**

**Conserver les arbres morts : sécurisez-les (ébranchage, étêtage) et laissez-les sur pied ou au sol**

**Respecter les cycles naturels : taillez les plantes et arbustes seulement après la fructification afin que la faune profite des graines et des fruits**

**Mettre de l'eau à disposition : placez une coupelle dans le jardin avec un bout de bois pour aider les bêtes à ressortir.**

**Ne pas nourrir les animaux sauvages : par exemple, le pain ou le lait sont tout particulièrement dangereux pour eux.**

**Cas particulier des oiseaux des jardins : le nourrissage hivernal aide les populations sédentaires. Il ne doit intervenir qu'en période de froid prolongé et être composé quasi exclusivement de graines. Des graisses peuvent être proposées ponctuellement en cas de grand froid. Le nourrissage printanier est peu recommandé.**

**Limiter la pollution lumineuse : choisissez des lampes d'extérieur de faible intensité et de lumière jaune-orangée, et orientez leur flux lumineux vers le sol.**

**Installer des abris : tas de bois, de feuilles mortes ou de pierres, nichoirs pour oiseaux ou chauves-souris orientés au sud/sud-est.**

**Réduire l'impact de vos chats : gardez-les à l'intérieur à l'aube, au crépuscule, après un épisode prolongé de pluie et lors de l'envol des jeunes oiseaux. Protégez aussi vos nichoirs et mangeoires avec des dispositifs anti-prédateurs (entonnoirs, barrières). Si vos chats ne sont pas destinés à la reproduction, veillez à les stériliser.**

**Avant d'intervenir sur un animal : SOS Faune Sauvage Bretagne est un service régional de médiation téléphonique, ouvert 7j/7 de 9h à 18h, dédié aux situations impliquant la faune sauvage locale en Bretagne (animal semblant blessé ou en difficulté, question de cohabitation...).**

# Les grandes lignes du plan d'actions

Pour poursuivre l'Atlas et pérenniser les actions en faveur de la biodiversité, un plan d'actions intercommunal a été élaboré de manière collective et concertée avec plusieurs groupes d'habitants et de partenaires.

Il s'appliquera dans un premier temps de 2026 à 2028.

Parmi les grandes actions préconisées :



## Actions de connaissance :

- Caractérisation du bocage
- Localisation et caractérisation des mares

## Actions de gestion et d'aménagement :

- Plantations de haies
- Restauration de mares et aménagement en mares pédagogiques
- Poursuite de la gestion différenciée des espaces verts

## Actions de sensibilisation et de mobilisation :

- Poursuite des actions auprès des habitants, des scolaires, des seniors...
- Sensibilisation à l'extinction de l'éclairage nocturne dans les zones d'activités
- Sciences participatives



**Ce livret vous invite à partir à la rencontre de la biodiversité qui vit tout près de chez vous.  
Au fil de vos promenades à Le Rheu, prenez le temps d'observer : chaque milieu, chaque  
espèce présentés ici se cachent peut-être juste au détour d'un chemin...**

Retrouvez l'ensemble des documents issus  
de l'Atlas de la Biodiversité interCommunal  
sur le site internet de la mairie de Le Rheu

[www.lerheu.fr](http://www.lerheu.fr)

(Ma ville > Projet politique > Atlas de la biodiversité)

**ABC mené avec le concours financier de :**



**ABC mené avec le support technique de :**



**Livret offert par la municipalité de Le Rheu**

**Directeur de publication :**  
Chantal PETARD-VOISIN, Maire

**Éditeur :**  
Atlas de la Biodiversité Chavagne – Le Rheu – Mordelles

**Rédacteur :**  
CPIE Forêt de Brocéliande

**Maquette :**  
CPIE Forêt de Brocéliande

**Crédits Photos :**  
Atlas de la Biodiversité, sauf mention.  
Page de couverture - Thierry L'Hommeau.

**Imprimeur :**  
Chat Noir Impressions, St-Jacques-de-la-Lande

**Nombre d'exemplaires :**  
500

**Date de parution :**  
mars 2026

